

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine nommant un Grand-Croix et un Grand Officier dans l'Ordre de Saint-Charles.

ECHOS ET NOUVELLES :

Don pour les soldats français blessés.
Lycée de Monaco : Enseignement secondaire.
Mouvement du Port de Monaco.

ÉTUDES HISTORIQUES :

Le Théâtre dans la Principauté de Monaco depuis le dix-septième siècle. (Suite.)

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 20 août 1916, sont nommés dans l'Ordre de Saint-Charles :

Grand-Croix : Monseigneur Riccardo Sanz de Samper, Maître de Chambre de Sa Sainteté le Pape ;

Grand Officier : Monseigneur Eugenio Pacelli, Substitut du Secrétaire d'État de Sa Sainteté le Pape pour les Affaires extraordinaires.

ÉCHOS & NOUVELLES

M. Hugo Duhs, consul général de Monaco, à Stockholm, a fait parvenir à S. A. S. le Prince, la somme de mille francs, en vue de soulager quelques-unes des souffrances occasionnées aux soldats français par la guerre. Cette somme a été répartie entre huit soldats français blessés résidant dans la Principauté et neuf soldats aveugles actuellement en traitement à l'Hôpital de Monaco.

LYCÉE DE MONACO

Le Lycée de Monaco donne l'enseignement secondaire complet des Lycées de France. Il conduit donc jusqu'au Baccalauréat inclusivement. Une classe de Mathématiques et une classe de Philosophie en couronnent les études.

Les langues Anglaise, Italienne, Allemande y sont enseignées.

Au-dessous de la classe de 6^e, il possède une division préparatoire à l'enseignement secondaire : le plan d'études de cette division est établi pour permettre à des enfants de bonne intelligence d'entrer en 6^e A (avec latin) ou B (sans latin) vers dix ou onze ans. Cette division reçoit les petits garçons depuis l'âge de cinq ans.

Il importe pour le succès des études secondaires que les entrées en 6^e ne se produisent pas à un âge trop avancé. L'âge moyen qu'il serait souhaitable qu'on ne dépassât pas est onze ou douze ans.

Le Lycée de Monaco n'a pas de pensionnat ni de demi-pensionnat. Son régime est celui de l'externat

surveillé ou de l'externat simple. Mais il peut recevoir des enfants qui seraient placés par leurs parents dans une pension ou demi-pension privée agréée par la Direction et autorisée par le Gouvernement Princier, ou dans une famille parente ou amie qui en aurait la garde.

TAUX DES RÉTRIBUTIONS PAR ANNÉE.

| | Externat simple. | Ext. surveillé. |
|---|------------------|-----------------|
| Second Cycle : | | |
| Classes de Philosophie et de Mathématiques ; — Classes de Première et de Seconde..... | 207 fr | 288 fr |
| Premier Cycle : | | |
| Classes de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e | 153 | 225 |
| Division préparatoire : | | |
| Classes élémentaires (7 ^e et 8 ^e).... | 126 | 180 |
| Classes préparatoires (9 ^e et 10 ^e)... | 90 | 144 |

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Du 2 au 9 septembre 1916 :

Vapeur « Messagero », italien, capitaine Farina, venant de Nice, sur lest ; parti pour Gênes, avec un ponton-mâtur.

Tartane « Vengeur », française, capitaine Dental, venant de Menton, sur lest ; parti pour Saint-Tropez, avec un chargement de fûts vides.

ÉTUDES HISTORIQUES**LE THÉÂTRE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**
depuis le XVII^e siècle.

Suite (1)

Le Prince avait certainement conservé des relations avec les musiciens de Bologne, et ceux-ci lui envoyaient leurs partitions. Nous en voyons figurer dans sa bibliothèque un certain nombre qui avaient cette provenance :

Trois cahiers de ballets d'Albergotti (1682) ; pour les *concerti*, sept cahiers de Valentini (1710), sept de Jules Taglietti (1713), six de d'Alberti (1718) ; pour les sonates, plusieurs cahiers de Massa Ferrata (1678), de Zanata (1679), de Brasolini (1689), de Bernardi (1696) ; des concerts pour la chambre, de Joseph Giachini (1701) ; des symphonies de Bonocini, de 1685.

Un compositeur italien, célèbre alors, Thomas Albinoni, y figure par trente-quatre cahiers de concerts et par plusieurs cahiers de ballets. Dans la Correspondance du Prince, nous trouvons des lettres qu'il écrivait en 1715 à M. de Maillet, un de ses correspondants en Italie, où il lui disait (22 juillet) : « Comme je sais que vous ne manquez pas de relations à Venise, je voudrais vous prier de m'en faire venir tous les ouvrages d'Albinoni, fameux musicien. Et ce qu'il pourroit y

(1) Voir les numéros du *Journal de Monaco* des 7, 21, 28 décembre 1915, 4, 11, 25 janvier, 1, 8 février, 21, 28 mars, 11 avril 1916 et suivants.

avoir encore de bon et de nouveau en symphonie dans la musique italienne. »

M. de Maillet s'excusa de n'avoir pu trouver les œuvres complètes d'Albinoni. Pour tout ce qu'il en a pu réunir, le prix d'achat qu'il indique est de 45 fr. 12, monnaie de Venise.

Le Prince lui manda tout de suite d'envoyer les partitions à M. l'abbé Minotti, son agent à Gênes, qui devait lui en faire tenir le montant.

Enfin, nous mentionnerons encore un compositeur, François Manfredini, qui figure dans la bibliothèque par des symphonies publiées à Bologne en 1709, par des concerts publiés dans la même ville en 1718 et par un portefeuille contenant des concerts volants.

Ce musicien faisait partie de l'orchestre du Prince. Il en est question à diverses reprises dans la Correspondance, surtout à l'occasion d'un concert qui eut lieu à Aix-en-Provence en 1719, où Antoine I^{er} envoya quelques-uns de ses exécutants, et parmi eux Manfredini.

Le Prince recommandait volontiers ses œuvres et, à propos de ce concert d'Aix, il écrivait le 10 mars 1719 à M. de Beauchamp fils, un de ses correspondants dans cette ville : « S'il y a lieu de faire valoir et débiter les œuvres de Manfredini, cela ne peut que me faire plaisir. Je ne veux vous engager à rien de plus, quoique vous soyez très capable d'inspirer à l'Académie de Musique le goût et le mouvement de ses sonates. »

Nous avons parlé ailleurs (*L'Imprimerie de Monaco depuis ses origines*) d'un autre Manfredini, probablement le frère du musicien, qui occupait sous le règne d'Antoine I^{er} la charge d'auditeur général de la Principauté. Cette famille s'implanta ici et nous avons vu un de ses membres diriger à ses débuts l'Imprimerie de Monaco.

Les quelques séries d'œuvres que nous avons indiquées montrent l'importance de la Bibliothèque musicale réunie par le prince Antoine I^{er} au Palais de Monaco. On peut croire qu'en ces temps elle constituait une des collections de partitions les plus abondantes et les mieux composées qui fussent en Europe.

CHAPITRE XV.

Un ami du Prince Antoine : le Compositeur Destouches.

La fidélité d'attachement à la mémoire de Lulli se conservait au moins en deux personnes : le prince Antoine de Monaco et le compositeur Destouches.

Si celui-ci avait inspiré une vive amitié au Prince, n'est-ce pas parce qu'il avait vécu autrefois, tout jeune, dans l'entourage du Maître, et, pour ainsi dire, dans le rayonnement de sa gloire ?

Destouches en avait gardé un reflet. Il eut beau, plus tard, devenir élève de Campra, il n'en conserva pas moins une manière où l'on discernait l'influence du premier formateur de son talent.

On rapporte que le roi Louis XIV, après l'audition d'*Issé*, premier opéra de Destouches (en 1697), le gratifia d'une bourse de deux cents louis et accompagna ce don de ces paroles : « Vous êtes le seul compositeur qui ne m'ait pas fait regretter Lulli. »

Le prince Antoine, meilleur connaisseur que le Roi en matière de musique, avait le même sentiment. C'est ce qu'il indique dans une lettre qu'il écrivait le 31 août 1725 à sa fille, Madame la Princesse d'Isenghien :

« Je te remercie de l'air que tu m'as envoyé. Il est agréable, mais quoique nouveau, j'aurais juré, comme tous nos musiciens, l'avoir cent fois entendu. De tous les auteurs, depuis Lulli, je ne connois que Destouches qui aye créé. Les autres se contentent de retourner les chants à peu près comme on retourne les vieux habits à la friperie, et de leur donner un léger éclat de neuf qui s'évanouit au bout d'un moment. »

Le Prince exprime cette opinion à plusieurs reprises dans sa correspondance. Pour cette raison, il avait voué à Destouches une solide amitié qu'il se plut à affirmer en plusieurs circonstances. Le compositeur, de son côté, ne faillit jamais à la reconnaissance qu'il devait au Prince et toute sa vie lui conserva un dévouement dont nous trouvons le témoignage dans ses lettres, conservées aux Archives du Palais.

Dans une de ces lettres, écrite le 29 décembre 1729, Destouches dit :

« Je n'ay point perdu, Monseigneur, le souvenir de vos anciennes bontés pour moy. Je n'ay point oublié que vous fustes mon Mécène à Fontainebleau quand j'y fis entendre au Roy mes premières productions ; que dans les temps suivants vos conseils et votre bon goût servirent à diriger ces talents naissants et que c'est à votre critique sévère et judicieuse que je dois le peu de réputation que j'ay acquis. »

(A suivre)

PHILIPPE CASIMIR.

DEUXIÈME AVIS

M. Louis BELTRAME ayant acquis de M. Louis ORSI le fonds de commerce de glacier-limonadier, situé sur la place d'Armes, à la Condamine, faire opposition, s'il y a lieu, chez l'acquéreur, rue de Millo, 16, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente publication.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865
Capital : 55.000.000 - Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :
Rue Grimaldi, 43 (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce
Paiements et envois de Fonds :: Chèques
Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse
Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres
Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts
Paiement de tous coupons Français et Etrangers
Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux
Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

BAINS DE MER DE MONACO

PLAGE DE LARVOTTO

Etablissement ouvert tous les jours
de 7 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. $\frac{1}{2}$ du soir

LEÇONS DE NATATION
DOUCHES (jet ou pluie)
MASSAGE (manuel et électrique)

Un service de Car-automobile
dessert l'Etablissement
et part toutes les demi-heures
de la place du Casino

ASSURANCES

par Compagnies assujetties au CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS, autorisées et légalement reconnues dans la Principauté de Monaco par Décision du Conseil d'Etat et Approbation de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. «
»

LA FRANCE

Compagnie anonyme à primes fixes,
fondée en 1837.
Capitaux et Fonds Incendie 92 millions
de garantie (Vie 103 millions
Valeur des immeubles de la Cie 50 millions
Sinistres payés aux Assurés 300 millions
Capitaux assurés au 1^{er} Janvier 1912 :
246 milliards 953 millions 428.000 fr.

LA CONCORDE

Compagnie anonyme à primes fixes,
fondée en 1905.
Capital social 6 millions 800.000 francs
Fonds de garantie 9 millions 863.696 francs
Encaissement annuel... Plus de 3 millions de fr.
au 1^{er} Janvier 1912.

Vie. Dotation des enfants. Rentes viagères.
Retraite. ===== Incendie et Explosions.
Tous Accidents sur terre et sur mer. =====
===== Responsabilité civile et professionnelle.
Bris de glaces. ===== Dégâts des Eaux.
Vol et Malversations.

LOUIS BIENVENU

Agent général d'Assurances
Villa Marie-Pauline, 1, Avenue Crovetto
Boulevard de l'Ouest, MONACO

ASSURANCES

Incendie - Vie - Accidents - Vol

CARLÈS & PERUGGIA
Direction : Place Cassini, NICE

L'Abeille

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

La Foncière

LA C^{ie} LYONNAISE
D'ASSURANCES MARITIMES
RÉUNIES.

Comp^{ie} d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances maritimes, transports-valeurs. Assur. contre les risques de séjour et de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.

La Préservatrice

C^{ie} Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, aéroplanes, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice. Responsabilité civile des entrepreneurs. Bris des glaces.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT { 1, place d'Armes, Condamine
et
Villa Le Vallonnel, Beausoleil.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 52.712.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 46.018 et 52.961.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n^{os} 33.548 et 33.549.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M^e Vialon, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.259 et 41.260.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 44.620 et 53.447.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 26.387 et 26.388.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 43.178.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 19.985.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 11.287 et 17.628.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 1^{er} juillet 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n^o 53.397.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 31.879 et 84.716.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 102.698 à 102.705.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 5.326, 6.202, 49.137 et 38.858.

Exploit de M^e Vialon, huissier, substitué par M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n^{os} 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Titres frappés de déchéance.

Néant.